

Entretien avec Bernard Thibault

(LCI, 13 avril 2010)

réalisé par C. Barbier

B. Thibault bonjour.

Bonjour.

Avant-projet à la mi-juin, conseil des ministres mi-juillet, débat parlementaire en septembre. Pourquoi ce calendrier étalé sur 5 mois à partir de votre réunion d'hier, vous semble-t-il un passage en force ?

On pourrait concevoir que sur 5 mois, les choses pourraient se discuter. Ceci dit, quand vous rappelez le calendrier, fin juin c'est le moment où le Gouvernement nous adresserait un projet de loi pour un examen fin juin, pour un Conseil des ministres début juillet. Vous avouerez que pour un sujet social de première importance, une réforme - c'est annoncé comme tel - sur le système de retraite d'un pays, ce n'est pas faire le choix d'un calendrier qui facilite un débat public, assumé en toute transparence, sur un sujet de société, essentiel, qui compte pour des dizaines de millions de salariés.

Mais la crise a sonné l'alarme, le Conseil d'orientation des retraites va prouver demain que les déficits qui étaient prévus pour 2030, ils sont déjà là en 2010. Il faut se dépêcher.

Bien sûr, mais c'est la raison pour laquelle il est hors de question pour nous de laisser à penser que ce sont les salariés qui vont payer une nouvelle fois la facture de la crise. Nous l'avons payée, nous la payons encore aujourd'hui en termes de chômage, 650 000 emplois disparus dans notre pays, supprimés dans notre pays depuis le début 2008. Ce ne sont pas les salariés qui en sont les principaux responsables. Crise par la pression qui continue de s'exercer sur le pouvoir d'achat, très difficile malgré des actions d'entreprises d'obtenir des revalorisations de salaires. Et j'entends aujourd'hui un gouvernement qui souhaite nous faire payer une partie de la facture de la crise, au niveau des retraites.

Si ce n'est pas les salariés, c'est les entreprises, mais si c'est les entreprises qui paient, ça détruit de l'emploi et c'est l'emploi qui manque pour financer les retraites.

C'est à l'ensemble du pays de débattre des ressources supplémentaires qu'il faut réunir pour financer les retraites à l'avenir. Lorsque j'entends, hier soir, le ministre monsieur Woerth, sur les radios, les télévisions, dire à la fin de ces consultations : il est hors de question pour nous de réunir davantage d'argent -ce qui est la position du patronat -, immédiatement, pas 1 € de plus financer les retraites. Ça veut dire que si on raisonne à masses financières constantes, pour une population plus importante, c'est condamner l'ensemble à une baisse du niveau des pensions. Alors, avec plusieurs mécanismes : soit on

recule le moment de départ en retraite et on versera moins de pensions aux intéressés, soit on diminue le montant des pensions versées sur chacun. Et lorsque le président de la République nous dit : « Il est hors de question pour moi de diminuer le niveau des pensions », c'est un mensonge.

Alors, vous refusez toujours le report de l'âge légal de départ en retraite. Pourquoi vous vous accrochez à ce symbole, alors que mécaniquement, dans la réalité, ça recule déjà ?

Ça n'est pas un symbole, c'est une conquête sociale et il est possible, selon nous, dans un pays développé comme la France, qui produit des richesses, et plus importantes, de financer, il est possible de financer un droit au départ à la retraite à 60 ans, ce qui est une des dernières libertés pour les salariés. Il y a peu de choix restés aux salariés. Une des seules libertés qui demeure, c'est de pouvoir partir en retraite à 60 ans. Il est possible de le financer, mais ça veut dire, c'est vrai, accepter de discuter d'une autre répartition des richesses créées, que la répartition actuelle qui fait que les propriétaires d'entreprises, les dividendes versés aux actionnaires, reste la priorité, l'Alpha et l'Omega, plutôt que la reconnaissance des moyens donnés aux salariés.

Des efforts ont été faits : on taxe les parachutes dorés, on taxe les stock-options...

Non. Non, non...

Il faut aller plus loin ?

Non, non, absolument pas dans les proportions où le travail est appelé à cotisations. Et c'est juste...

Il y a de la marge.

Et c'est juste qu'une part des rémunérations soit soumise à cotisations, pour maintenir un système solidaire de retraites par répartition. Et dans nos propositions, dans nos revendications, nous souhaiterions par exemple que l'ensemble des ressources soit soumis à cotisations, revenus du capital, revenus sur les stock-options, sur différents éléments de rémunération qui ne sont pas aujourd'hui soumis à cotisations. Mais encore une fois, là, on se heurte à une idéologie gouvernementale qui dit que seuls les salariés devraient trouver par leurs propres moyens les ressources de financement de leurs propres retraites.

Des pistes sont ouvertes. Quand on a parlé bouclier fiscal, on a entendu dire que peut-être les plus riches feraient un effort spécifique pour les retraites.

Mais tout ça demeure très vague pour l'instant. Ce que j'entends surtout, s'agissant de cette politique fiscale, c'est qu'il ne faut pas de mesures qui toucheraient davantage les riches, au motif d'évasion fiscale. On reste dans cette culture-là, ce qui veut dire que l'on demanderait

à la fois des salariés, qui sont de plus en plus précaires dans leur situation professionnelle, de se serrer la ceinture, voire d'avoir de très petites retraites à l'avenir, pendant que d'autres, aux ressources particulièrement confortables, seraient épargnés de tout geste de solidarité nationale.

Comment avez-vous trouvé le nouveau ministre, E. Woerth : ouvert, buté, ayant une idée claire de ce qu'il veut faire ?

Oh, dès la première rencontre, il nous annonce un calendrier et en même temps, il n'y a pas eu beaucoup d'échanges sur le fond de la situation. C'est la raison pour laquelle j'en ai rapidement appelé, moi, à la mobilisation, compte tenu du calendrier et compte tenu aussi des déclarations qui ont été faites. On ne peut pas faire comme si, ni le président, ni les ministres du Travail qui ont précédé monsieur Woerth, n'avaient pas signalé que les pistes principales c'était le recul de l'âge de départ en retraite, c'était l'allongement de la durée de cotisations, toutes choses sur lesquelles une grande majorité de salariés est opposée, vous le savez. C'est la raison pour laquelle nous avons dit, pour ce qui nous concerne, et je le redis ce matin, que beaucoup va dépendre du degré de mobilisation des salariés, dès maintenant, et singulièrement le 1er mai.

Alors, vous appelez à mobilisation le 20 avril et le 1er mai. Le 1er mai on sait déjà qu'il y aura division syndicale. Force ouvrière défilera seule, vous le déplorez ?

Une majorité de syndicats a décidé, c'est heureux, d'organiser des manifestations ensemble. Qu'il reste encore un ou deux syndicats à la marge, tant pis, je crois que ce qui compte c'est déjà la dynamique que continuent d'entretenir un certain nombre de syndicats ensemble, même s'ils peuvent avoir des propositions différentes. Nous ne cachons pas qu'entre les syndicats il puisse y avoir des suggestions différentes.

La dynamique de Force ouvrière elle passe aussi par une proposition de grève générale interprofessionnelle. Pourquoi ne dites-vous pas oui ?

Je ne vois pas de dynamique de Force ouvrière avec une proposition de grève générale. Si J.-C. Mailly veut faire des propositions pour des initiatives unitaires, qu'il vienne aux réunions qui sont faites pour discuter entre les syndicats, à la fois sur les initiatives et les propositions que nous devons défendre vis-à-vis des pouvoirs publics. Jusqu'à présent, Force ouvrière s'est distingué par une attitude en solo. Qu'il revienne dans le jeu unitaire et nous pourrions discuter.

La grève continue à la SNCF. Etes-vous débordé sur votre gauche par D. Le Reste, le leader CGT ?

Il n'y a pas de débordement. Ce qui n'est pas normal c'est qu'au bout de sept jours de grève, on ne puisse pas discuter avec une entreprise publique et de ce point de vue là, je ne comprends pas non plus l'attitude des pouvoirs publics qui laissent s'enfermer ce conflit

quelque part. On est en train de jouer la montre, un peu comme le Gouvernement peut le faire sur les dossiers des retraites, on cherche à se dévoiler le plus tard possible. Non, je pense qu'il serait indispensable désormais de ne pas mettre de préalable aux discussions. Dès lors qu'il y a conflit, c'est donc qu'il y a des raisons à ce conflit, il faut se mettre autour de la table, que l'ensemble des acteurs soit invité le plus rapidement possible à des discussions, il n'est pas la peine de renvoyer à une date ultérieure, en l'occurrence la semaine prochaine, pour aborder les revendications sérieuses qui sont posées au travers de ce conflit.

860 millions d'euros de débloqués pour les chômeurs en fins de droits, le chiffre circule : vous signez tout de suite ?

Ecoutez, je ne sais pas à quoi correspond ce chiffre annoncé par la presse ; ça fait des semaines que nous discutons avec les pouvoirs publics pour obtenir une mesure en faveur des salariés qui arrivent en fin de droits d'indemnisation du chômage. Nous découvrons par la presse que des arbitrages gouvernementaux pourraient les concerner. Nous attendons d'avoir une réunion, officielle, pour savoir de quoi il en est exactement.

B. Thibault, merci, bonne journée.

Merci.